

UNIVERSITÉ DE GENÈVE  
SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

---

# DIES ACADEMICUS

5 JUIN 1957

---

SÉANCE DE DISTRIBUTION  
DES PRIX DE CONCOURS

---

ALLOCUTIONS ET RAPPORTS  
DES JURYS



GENÈVE

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE GENÈVE

1957

# ALLOCUTION DU RECTEUR

**M. le professeur Paul - E. WENGER**

A LA SÉANCE DU DIES ACADEMICUS

le 5 juin 1957

---

**I**L est de plus en plus difficile de suivre la tradition qui veut que le Recteur de l'Université, lors de la séance du *Dies Academicus*, donne d'une façon convenable, un tableau détaillé de la vie académique au cours de l'année universitaire.

Je m'efforcerai néanmoins de résumer ici les principaux faits bien que tous, envisagés diversement, puissent avoir leur importance. Je demande dès maintenant l'indulgence de mes collègues et du public si parfois ma mémoire ou le désir d'être bref me fait omettre quelque événement important.

Nous avons eu, hélas, à déplorer cette année de nombreux décès.

Le 23 novembre mourait Guillaume Léonce DUPRAT, professeur honoraire qui avait enseigné, à la Faculté des sciences économiques et sociales, l'économie sociale et la sociologie. Il occupait la chaire du regretté professeur Wuarin. Il se retira au début de la guerre en 1939, atteint dans ses affections familiales et désirant rentrer en France.

Le 25 novembre, nous avons le chagrin de perdre un éminent collègue, M<sup>e</sup> Jean-Tony LACOUR, décédé subitement. Né à Genève en 1889, M<sup>e</sup> Lacour, après des études classiques, fit son droit à l'Université et obtint le grade de docteur en 1925; une année plus tard il recevait le Prix Bellot. Avocat très distingué, membre de nombreuses sociétés, M<sup>e</sup> Lacour fut chargé en 1948, du cours de droit des transports et de droit aérien à l'Université. Deux ans plus tard, il devint administrateur de l'Institut universitaire de Transports et d'Administration maritime. En 1925, il était nommé président de l'Association suisse

de Droit aérien et enfin, en 1953, professeur extraordinaire de la même discipline. En 1954, il était élu juge à la Cour de cassation et, peu de temps avant sa mort, il avait été pressenti pour être candidat au Tribunal fédéral. Ce collègue fut l'un des fondateurs du mouvement des éclairés et de l'Aéro-club de Suisse. Son départ est une très grande perte pour l'Université.

Le même jour, la Faculté de théologie était en deuil. En effet, nous apprenions le décès du professeur Georges NAGEL, enlevé dans la force de l'âge après une pénible maladie. Né en 1899, issu d'une famille pastorale, il avait fait ses études à la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel. Il obtint successivement les grades de licencié et de docteur en théologie. C'est alors que sa vocation d'orientaliste commença à s'affirmer et plusieurs missions fructueuses en Egypte confirmèrent sa renommée. Nommé professeur d'Ancien Testament à notre Faculté de théologie, il enseigna presque sans interruption cette discipline jusqu'au milieu du semestre d'été 1956. En 1944, la Faculté des lettres lui donnait également l'occasion d'enseigner l'égyptologie, enseignement où il devait bientôt collaborer avec notre collègue Charles Maystre. Il y a quelques années enfin, en compagnie de ce dernier, il fondait le centre d'études orientales. Il n'est pas inutile de rappeler que Georges Nagel fut pasteur dans le canton de Neuchâtel de 1931 à 1937, raison pour laquelle il savait que sa tâche essentielle était de contribuer à la formation de futurs pasteurs. Georges Nagel était un modeste qui accomplissait sa tâche au plus près de sa conscience et dans l'intérêt de ceux qu'il instruisait. Collègue affable, on le voyait toujours discourir avec plaisir à la salle des professeurs.

Le 13 décembre 1956, mourait Paul MANTOUX, fondateur et co-directeur de l'Institut universitaire de Hautes Etudes internationales, docteur *honoris causa* ès sciences politiques depuis 1952. Né à Paris en 1877, il entra très jeune à l'Ecole normale supérieure; agrégé d'histoire, il enseigna pendant quelque temps au lycée Chaptal, puis accepta une chaire à l'Université de Londres. Il y professa jusqu'à la guerre de 1914 durant laquelle il fut mobilisé. En 1919, il fut choisi par la Conférence de la Paix comme interprète aux séances privées du Conseil suprême allié. Il fut ainsi le confident du président Wilson, de Lloyd George, d'Orlando et de Clemenceau. Après la guerre, la Société des Nations le nomma directeur de la section politique. Paul Mantoux quitta ce poste sept ans plus tard et partagea dès lors son activité entre l'Institut de Hautes

Etudes internationales de Genève — dont il fut directeur de 1927 à 1951 — et le Conservatoire national des Arts et Métiers à Paris où il occupa une chaire de 1933 à 1945. Parmi de nombreux travaux, on lui doit, entre autres, deux volumes de 500 pages intitulés : *Délibérations du Conseil des Quatre*.

1956 devait, à son terme, apporter une nouvelle perte à l'Université en la personne de M. Albert MALCHE, ancien conseiller d'Etat président du Département de l'instruction publique et ancien président du Conseil des Etats. M. Malche avait fait ses études à Genève, puis dans certaines universités étrangères. A son retour dans sa ville natale, il occupa la chaire de pédagogie à la Faculté des lettres et, simultanément, il prit avec une rare intelligence des problèmes posés, la direction de l'enseignement primaire. En 1927, il était élu au Conseil d'Etat, à la tête du Département de l'instruction publique. M. Malche devait également représenter Genève au Conseil des Etats dont il se retira après vingt ans d'activité parlementaire. Il avait présidé ce Conseil en 1940. Le défunt possédait de belles qualités d'orateur. Il a laissé en outre de nombreux écrits historiques, littéraires et pédagogiques et l'on n'oubliera pas de longtemps sa chronique radiophonique consacrée aux institutions internationales.

Le 25 février 1957, le docteur Léon BABAIANTZ qui nous avait quitté il y a quelques années pour occuper la chaire de radiologie à l'Université de Lausanne, s'éteignait. Cette mort prématurée d'un savant met en deuil l'Université de Genève comme celle de Lausanne, puisqu'il fut ici privat-docent à la Faculté de médecine.

Nous avons en outre à déplorer la perte de M. Marc D'ESPINE, membre de la Société académique, membre de la Commission générale du IV<sup>e</sup> Centenaire et de la Commission administrative de l'Université; du professeur Théo GUHL, docteur *honoris causa* de l'Université de Genève, décédé à Berne.

Alors que nous pensions que la liste était close, nous avons appris ces tout derniers jours le décès de M. Frédéric GARDY, directeur honoraire de la Bibliothèque publique et universitaire. L'Université avait reconnu en lui le savant distingué et lui avait décerné le grade de docteur ès lettres *honoris causa* en 1929. C'est un ami fidèle que nous perdons.

La grande famille de nos étudiants a été aussi cruellement éprouvée. Fernando GALFETTI, étudiant à la Faculté de droit est décédé le 16 août 1956, et lors du terrible accident d'aviation

qui s'est produit le 26 avril 1957, M. Samuel BOURGUIGNON, président du Club alpin académique et M<sup>lle</sup> Barbara von HEEREN, étudiante à l'École d'Interprètes, ont trouvé une fin tragique.

Aux familles des maîtres et des étudiants qui ont disparu durant cette année académique, l'Université, consciente des grandes pertes qu'elle a faites, présente l'expression de sa respectueuse sympathie.

Trois démissions atteignent le corps professoral durant la même période.

Je citerai tout d'abord M. Pierre GAUTIER, professeur ordinaire de pédiatrie, qui donna sa démission pour la fin du semestre d'hiver 1956/57. Nous tenons à relever que le chef éminent de la Clinique de pédiatrie, qui fit une brillante carrière à Genève, se retire avant d'atteindre la limite d'âge afin d'assurer sa succession dans les meilleures conditions possibles. Nous rendons hommage à cette grande générosité. Le professeur Gautier a plus de trente-cinq ans d'enseignement. Il a joué un rôle important dans l'introduction de la vaccination antidiphtérique dans notre pays, dans l'emploi de la pénicilline dans la cure de la scarlatine et ces dernières années encore, dans la lutte contre la poliomyélite. Nous souhaitons à cet aimable collègue qui a rendu de grands services à l'Université, tant dans sa chaire que dans nos services administratifs, une heureuse et longue retraite.

Le docteur Marcel MONNIER, professeur associé à la Faculté de médecine, nous a quitté pour répondre à un appel de l'Université de Bâle. Sa démission de chargé de cours d'électro-encéphalographie a été acceptée le 6 octobre 1956. Nous lui présentons nos meilleurs vœux pour une brillante carrière.

Enfin, M. Grégoire WANNIER, professeur ordinaire de physique théorique à la Faculté des sciences, après une année d'enseignement, a cru bon de rentrer en Amérique. Nous déplorons cette nomination suivie d'un brusque départ qui a retardé d'une façon fâcheuse le développement normal de cette science si importante actuellement.

Nous avons le plaisir de résumer en une longue liste les nominations dont a bénéficié l'Université durant l'année :

M. le professeur Pierre GAUTIER passe professeur honoraire de l'Université.

M. le professeur Frédéric BAMATTER devient professeur ordinaire de clinique de pédiatrie avec entrée en fonction au semestre d'été 1957.

M. le docteur Jean-Claude RUDLER, professeur agrégé de chirurgie de Paris, est nommé par appel professeur ordinaire de clinique chirurgicale dès le 15 octobre 1956.

M. Arthur LINDER, professeur extraordinaire, devient professeur ordinaire de statistique mathématique à la Faculté des sciences.

M. Charles MAYSTRE, professeur extraordinaire d'égyptologie à la Faculté des lettres, est nommé professeur ordinaire.

M. Henri MORIER, professeur extraordinaire d'histoire de la langue française et de dissertation française est également nommé professeur ordinaire.

Le troisième élu de la même Faculté, M. Jean ROUSSET, professeur extraordinaire est promu professeur ordinaire d'histoire de la littérature française.

Enfin, M. Robert MARTIN-ACHARD est nommé professeur ordinaire d'exégèse et de théologie biblique à la Faculté de théologie.

Nous avons encore à saluer la nomination de dix nouveaux professeurs et chargés de cours. Ce sont, dans l'ordre chronologique, Messieurs :

M. Georges FOEX, juge à la Cour de Cassation, nommé chargé de cours de procédure pénale genevoise à la Faculté de droit.

M. Pierre BOUVIER, jusqu'ici privat-docent, nommé chargé de cours d'astrophysique à la Faculté des sciences.

M. Tommaso Riccardo CASTIGLIONE, pendant de nombreuses années privat-docent, nommé professeur extraordinaire de langue et littérature italiennes.

M. Marc VUAGNAT, chargé de cours, est nommé professeur extraordinaire de minéralogie spéciale à la Faculté des sciences.

Le titre de professeur associé est conféré à M. Georges BÉNÉ, chargé de cours à la Faculté des sciences.

M<sup>lle</sup> Jeanne HERSCH, privat-docent, nommée professeur extraordinaire de philosophie.

M. Edouard KELLENBERGER, privat-docent, est nommé chargé de cours de biophysique.

Le docteur David KLEIN, précédemment privat-docent est nommé chargé de cours de génétique médicale à la Faculté de médecine.

Le docteur Robert JUNET, privat-docent, est chargé du cours de pharmacologie à l'Institut de médecine dentaire.

Enfin, le docteur Raymond de SAUSSURE, également privat-docent, est chargé du cours de psychothérapie à la Faculté de médecine.

La Faculté des sciences s'est enrichie de trois nouveaux privat-docents :

MM. Maxime de SAUSSURE, Vassili KIORTSIS, et Laurent PAULI.

La Faculté des lettres s'est adjoint M. Edmond SOLLBERGER.

Enfin, la Faculté de médecine a accordé le même titre aux docteurs Wilder SMITH et Edouard ARNOLD, ainsi qu'à M<sup>lle</sup> Anne-Marie DU BOIS.

Autant nous regrettons ceux qui nous quittent, autant nous sommes heureux, en ce *Dies Academicus*, de saluer nos nouveaux collègues et de les recevoir dans notre grande famille, certains qu'ils rendront de grands services et qu'ils honoreront notre maison.

Lors du dernier *Dies*, l'Université a procédé à la collation de deux doctorats *honoris causa*.

Le premier à M. le professeur Herbert Mc LEAN EVANS, proposé par la Faculté des sciences. Le professeur Evans est actuellement l'un des plus grands endocrinologistes. Il est le fondateur et le directeur de l'Institut de biologie expérimentale de l'Université de Californie, à Berkeley. Ses travaux sont mondialement connus.

Le second nommé est M. le professeur Paul HUMBERT à qui l'on a décerné le doctorat en théologie *honoris causa*. Très connu pour ses articles dans la *Revue de Théologie et de Philosophie* ainsi que pour ses grands travaux ; il a formé une série de disciples qui sont tous marqués par sa probité intellectuelle, sa rigueur scientifique et son respect de la donnée historique. L'Université de Genève est heureuse d'autre part d'honorer celle de Neuchâtel grâce à cette collation.

Je tiens à renouveler ici les félicitations de l'Université.

Parmi les manifestations les plus importantes, je dois faire tout spécialement mention du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut de médecine dentaire. Je tiens à féliciter mes collègues de la brillante réussite de ces solennités.

L'Université a bénéficié d'un don de la famille de Louis CASAI, le regretté chef du Département des travaux publics. Ce don permettra la création d'une bourse ou d'un prix destiné à récompenser chaque année un travail se rapportant au développement économique et social de Genève. Que ces généreux donateurs veuillent bien croire à notre très vive gratitude.

Dans le même ordre d'idées, nos remerciements émus vont aux institutions amies de notre maison. Je cite en premier lieu la Société académique que préside avec distinction M. André Fatio, et dont la générosité se manifeste en toute occasion et facilite grandement l'équipement des instituts et des laboratoires. On peut se demander comment nous subsisterions sans ses libéralités.

Le Comité de patronage, présidé par M. le professeur Baumann, et qui groupe toutes les activités en faveur des étudiants, mérite également une mention spéciale et je dis simplement à son président toute notre reconnaissance pour son dévouement.

La Maison internationale des Etudiants que dirige avec tant de compétence M<sup>lle</sup> Balmer, rend de plus en plus de services, et nous sommes bien heureux de pouvoir disposer de ses locaux pour de nombreuses manifestations et réceptions.

Nos remerciements vont également à M<sup>me</sup> Champrenaud, directrice de la Maison des Etudiantes.

Etant donné la pléthore des étudiants, nous devons prendre des mesures restrictives lors de l'admission des jeunes gens et comme nous ne voulons pas le faire d'une façon arbitraire, nous avons recours aux délégués culturels et aux offices scolaires existants, parmi lesquels je cite l'Office scolaire iranien qui était dirigé par M. le D<sup>r</sup> Nassiri, malheureusement décédé récemment et qui est remplacé maintenant par M. Mehran ; et la Mission scolaire égyptienne dont le distingué directeur est M. Badawi. Ces deux institutions nous ont rendu déjà de nombreux services.

Nous avons d'ailleurs l'intention d'intensifier cette action de prospection en demandant à nos représentants diplomatiques à l'étranger de nous renseigner plus complètement encore sur l'organisation des études et le règlement des diplômes des pays dans lesquels ils sont en mission.

Bien que je doive faire un choix pour ne pas trop allonger cette allocution, je mentionnerai l'Association générale des étudiants et je rappellerai tout particulièrement le geste qu'ont eu nos étudiants pour leurs camarades hongrois, au début du semestre d'hiver. Je leur renouvelle mes remerciements à ce sujet.

Aux étudiants se sont joints le Département de l'instruction publique, l'Université, la Société académique et un certain nombre de professeurs. C'est ainsi qu'on a pu obtenir l'octroi de cinq bourses d'études de Fr. 2500,— du gouvernement genevois, une bourse de somme égale du Fonds général de l'Université, un don de Fr. 5000,— de la Société académique et l'abandon d'un jour de traitement de plusieurs collègues. Quant à l'action estudiantine, elle s'est manifestée comme suit : le mercredi 5 décembre 1956, nous avons suspendu les cours et les travaux de laboratoires et durant cette journée de nombreux étudiants ont travaillé dans différentes usines, établissements de la place, etc., en abandonnant leur salaire au fonds de secours. Les étudiants ont d'autre part consacré une journée à ramasser 220 tonnes de papier, réparties dans 22 centres de ramassage et transportées grâce à des camions de l'armée et d'entreprises privées. La C.G.T.E., de son côté, a bien voulu mettre à disposition des étudiants un tram sur les lignes 1, 3 et 12. Enfin, une vente de chips (plus de 10.000 « cornets » en une heure), de chocolat et de cacahuètes a eu lieu dans nos rues. Cette action estudiantine a rapporté une somme globale approchant Fr. 60.000,—. L'ensemble de ces dons constitue une somme importante qui doit subvenir à l'entretien et aux études des étudiants hongrois qui ont été acceptés par l'Université. Actuellement, leur nombre est d'environ cinquante et il est nécessaire de continuer cette action de secours avec l'aide de la population qui s'est montrée extrêmement compréhensive et qui a manifesté une générosité touchante.

Pour cette action il a été constitué un comité exécutif, dont le président est M. Claude Moppert, et qui comprend en outre le président de l'Office d'entraide, le professeur Collart, un délégué du Comité de patronage et deux étudiants délégués de l'A.G.E.

La gestion et la surveillance de ce Comité sont réservées au Recteur et au Comité de patronage. Je remercie encore l'A.G.E. de tout ce qu'elle a fait dans ce domaine.

Ce comité exécutif a lancé une action de parrainage absolument indispensable que je recommande vivement à tous les habitants de notre ville.

Je profite de ce rappel pour dire à notre assistante sociale, M<sup>lle</sup> Secrétan, un grand merci. De plus en plus, son rôle s'affirme et sa présence est d'un grand secours pour l'Université. Nous lui sommes très reconnaissants des efforts qu'elle ne cesse d'accomplir pour tous nos étudiants.

Après quelques difficultés, l'A.G.E. patronne de nouveau un journal qui s'appelle : *L'action étudiante*. Trois numéros déjà sont sortis de presse; je souhaite à ce journal une vie moins éphémère que celle de ses précédésseurs.

Le Bureau du Sénat a reçu à l'une de ses séances le Bureau de l'A.G.E. Nous avons pu ainsi avoir des échanges de vues fructueux. J'espère que nous aurons d'autres occasions de nous retrouver.

Après m'être adressé à nos étudiants, permettez-moi de ne pas oublier les anciens et de vous entretenir de leur très vivante Association.

Le professeur Baumann, son dévoué président, a cédé la place à un successeur dynamique en la personne de M. Raymond Racine qui a déjà pris de très heureuses initiatives : création d'une publicité de bon aloi en demandant à la *Tribune de Genève* d'insérer une page universitaire de temps en temps, participation très utile à la préparation du IV<sup>e</sup> Centenaire.

Je remercie également la Commission sportive et le maître des sports, M. Brechbühl, dont les mérites ne sont plus à louer auprès des étudiants pour lesquels il est devenu une des personnalités les plus populaires de l'Université. Des joutes sportives eurent lieu et les équipes de chez nous reçurent celles de Paris, de Marseille, de Lyon en des concours amicaux qui permettent un contact plus intime et des relations inter-universitaires plus cordiales.

Nous apprécions toujours davantage le travail désintéressé de nos aumôniers et nous disons toute notre reconnaissance au pasteur Gilliéron et au Père Jean de la Croix Kaelin. Je voudrais évoquer ici la fête de Noël que chaque année l'Association chrétienne des étudiants tient à cœur de nous offrir. C'est l'une des manifestations les plus sympathiques de notre Maison et nous passons là, professeurs et élèves, quelques heures remplies d'une joie sans contrainte, fêtant comme il convient le bel anniversaire de la Nativité.

Une heureuse initiative de la Faculté des sciences et de son Doyen, M. le professeur Chodat, fut d'organiser une rencontre amicale avec le directeur et le personnel scientifique du CERN.

Ce fut une occasion de se mieux connaître et, par là, de se mieux apprécier. Le Bureau du Sénat a pris la décision de renouveler ces rencontres entre facultés et institutions extérieures à l'Université. Elles sont indispensables de nos jours pour apporter à notre maison des idées nouvelles, des vues d'ailleurs et permettre aux professeurs de ne pas rester enfermés dans une tour d'ivoire.

Si le Recteur n'a pas eu de nombreuses occasions cette année de prendre place partout où se réunit le monde académique, il a cependant assisté ces derniers jours à l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'Université de Caen.

Je tiens à relater la réception grandiose à laquelle ont assisté les représentants de 119 Universités devant un public enthousiaste et avec la participation de toute la population caennaise. Cet exemple est à méditer. En effet, l'effort fait par une cité aux trois quarts détruite lors de la fameuse bataille de Caen en 1944 et qui a permis aux Alliés de reprendre l'offensive. Il ne restait rien de cette Université, l'une des plus vieilles de France. Aujourd'hui, nous nous trouvons devant des installations splendides dont il faut féliciter l'architecte. Cette visite à Caen me donne confiance en la culture française. Cette réalisation n'aurait jamais pu se faire sans la ténacité des autorités universitaires et sans la compréhension des pouvoirs publics en la valeur de l'Esprit. Et je souhaite que cela nous serve d'exemple.

Nous avons eu le plaisir de recevoir, à la fin d'un voyage d'études organisé par Pro Helvetia, les recteurs des quatre universités belges, accompagnés d'éminents représentants des autorités scientifiques. Durant deux jours, nos hôtes ont visité l'Université, l'Institut de Physique, les institutions internationales, le C.I.C.R., etc. Au cours de réceptions offertes par le Conseil d'Etat et par M. Haenni, directeur du Centre d'études industrielles, des échanges de vues très utiles et très importants ont montré toute l'amitié qui existe entre Genève, la Suisse et la Belgique.

Un autre sujet de satisfaction fut la visite de M. le Président et M<sup>me</sup> James Conant. M. Conant fut, durant vingt ans, président de l'Université de Harvard, puis ambassadeur des Etats-Unis à Bonn. Il a fait un voyage d'information auprès des universités suisses et le 10 mai, il était notre hôte. Après un échange de vues fort instructif à l'Université, nous avons eu le plaisir, quelques membres du Bureau du Sénat et leurs épouses, de recevoir nos invités à la Perle du Lac au cours d'un déjeuner

intime. Le soleil n'ayant pas boudé, M. et M<sup>me</sup> Conant purent admirer notre lac et les montagnes comme nous désirerions toujours les voir lorsque nous avons la joie d'accueillir des personnalités aussi sympathiques.

Ce jour est un jour faste encore, puisque nous fêtons ce soir le quatre-vingt-dixième anniversaire de notre doyen à tous, le professeur Eugène Pittard.

Ce matin déjà, je tiens à lui présenter nos meilleurs vœux.

Les Facultés ont apporté quelques modifications de détail à leurs différents règlements de façon à fixer d'une manière précise les conditions exigées pour l'obtention de nos différents diplômes. Signalons à ce propos le création d'un doctorat en statistique mathématique qui répond à un besoin souvent exprimé.

D'autre part, je désire attirer l'attention sur une création de la Faculté des sciences économiques et sociales qui verra ainsi son activité se développer encore dans ce centre de recherches qu'elle va inaugurer.

L'École d'Interprètes est un de nos instituts qui, d'année en année se développe le plus et j'en félicite son administrateur, notre collègue M. le professeur Stelling-Michaud qui est le digne successeur de M. Velleman qui a su créer là une école qui a maintenant un énorme succès. Il est réjouissant de constater que les élèves réguliers deviennent de plus en plus nombreux. Cette augmentation est plus forte que celle des élèves libres. Nous avons, cette année, au semestre d'hiver, 564 élèves réguliers et 269 élèves libres. Le caractère international s'est également accentué puisque 47 pays nous envoient des jeunes gens. De nouveaux enseignements ont été créés pour l'interprétation en langue allemande-néerlandaise, et pour la traduction d'anglais en chinois.

Ce petit résumé ne serait pas complet si je ne recommandais pas aux professeurs de la Faculté des sciences d'encourager les étudiants, préparant ou possesseurs d'une licence, à se familiariser avec le rôle d'interprète. Les nombreux congrès qui, chaque année, se déroulent dans le monde entier n'auront d'efficacité que si l'interprétation simultanée des communications et des conférences entre dans les mœurs des scientifiques comme elle est entrée dans les mœurs des savants d'autres domaines.

Je voudrais dire maintenant combien j'ai été secondé intelligemment par le personnel administratif de l'Université. Je tiens à remercier M. Jaccard, secrétaire des Doyens,

M<sup>lles</sup> Grosselin, Charlot, Ronchi et Vallon; M<sup>lle</sup> Copponex, MM. Trachsler et Guillermet du service de la caisse, ainsi que M<sup>lle</sup> Hari de la Faculté des sciences économiques et sociales, et M<sup>lle</sup> Perret, de l'Institut des sciences de l'éducation.

Je n'aurai garde d'oublier l'huissier et l'appariteur qui ont toujours été particulièrement serviables pour le Recteur.

Mais je tiens à souligner d'une façon particulière le collaborateur dévoué et indispensable qu'est notre secrétaire général, M. Blanc. Toujours prêt à rendre service dans tous les domaines, au courant de tous les rouages universitaires, il seconde le Recteur d'une manière parfaite et je lui adresse l'expression de ma sincère reconnaissance.

Ces remerciements que j'adresse à tous ces fidèles collaborateurs ne sont pas seulement les miens mais ceux de tous mes collègues du Bureau du Sénat à qui je dois moi-même une grande reconnaissance pour l'aide précieuse qu'ils m'apportent chaque mardi lors de nos réunions.

Une mention tout à fait spéciale pour M. le professeur Jean-Aimé Baumann, secrétaire du Sénat, dont le talent de rédacteur est hors de pair. Je suis heureux en outre de voir siéger à mes côtés M. Jacques Courvoisier, vice-recteur, qui me seconde fort utilement dans la préparation du IV<sup>e</sup> Centenaire pour lequel il se prépare jour après jour et dont il aura la charge en 1959; notre Doyen M. Claudius Terrier, toujours si dévoué et enfin la jeune équipe constituée de M. Paul Collart et les nouveaux doyens, MM. Chodat, Graven, Eric Martin et Leenhardt.

Il est temps que je m'adresse à M. le conseiller d'Etat Alfred Borel, chef du Département de l'instruction publique, grand maître de l'Université, qui a montré pour notre Maison un véritable dévouement d'ami. Lorsque nous sommes en conférence, c'est toujours un plaisir de lui exposer nos revendications car nous avons l'impression très nette qu'il partage entièrement nos soucis. Sa façon distinguée et à la fois cordiale de nous recevoir, chaque fois que nous faisons appel à lui, nous incite aux confidences et nous savons qu'il fera tout son possible auprès de ses collègues du Conseil d'Etat pour faire face aux multiples besoins de l'*Alma Mater*. C'est donc bien sincèrement que je lui exprime ici la gratitude de l'Université ainsi qu'à ses deux proches collaborateurs, M. Henri Grandjean, secrétaire général, dont je connais depuis longtemps la serviabilité inépuisable et M. René Jotterand, secrétaire.

Le Sénat s'est réuni une fois au semestre d'hiver afin de régler les affaires courantes et d'approuver les modifications apportées aux divers règlements et une seconde fois, le 23 mai afin de renouveler les mandats qui devaient avoir son approbation. Nous avons eu alors la grande joie d'entendre M. le professeur Babel, ancien Recteur, qui nous a entretenus d'une façon particulièrement intéressante de son voyage en Chine, nous montrant quelques différences entre le système éducatif d'Extrême-Orient et celui de notre Europe occidentale.

Un nouveau rouage fort important de notre Université est la Commission universitaire pour le Fonds national de la Recherche. Jusqu'à cette année, cette Commission était présidée par le vice-recteur, mais celui-ci désirant préparer le IV<sup>e</sup> Centenaire, a remis sa charge à M. le professeur Gysin. C'est là un choix très heureux; M. Gysin s'est en effet dévoué à cette Commission qui apporte leur solution à de délicats problèmes et il nous rend un service très grand en acceptant de rester quelques années à la tête de ce comité.

Je m'en voudrais de ne pas rappeler d'une façon toute spéciale la présence du groupe du Smith College. Cette grande université nous confie depuis de nombreuses années trente à quarante jeunes Américaines qui viennent passer deux semestres d'études dans certaines de nos Facultés, à l'Ecole d'Interprètes et à l'Institut des Hautes Etudes internationales. M. et M<sup>me</sup> Overstreet sont les guides de ces jeunes filles, aidés dans leur tâche par M<sup>me</sup> Davinroy. Je tiens à leur adresser l'hommage de mes remerciements car ces étudiantes font honneur à l'Université et nous espérons bien que cette tradition continuera très longtemps encore.

Depuis cette année, le Centre d'Etudes industrielles, dirigé par M. Haenni, et qui a pour but de préparer des gradués aux responsabilités des directions d'entreprises, a désiré un lien plus étroit avec notre Maison; c'est la raison pour laquelle votre Recteur fait partie maintenant du conseil d'administration de cette institution post-universitaire dont les cours sont signalés dans nos programmes.

Le Bureau a été, cette année, maintes fois en contact avec les dirigeants et le personnel enseignant du Centre d'Etudes industrielles et M. Haenni sait combien nous lui en sommes reconnaissants.

Chacun sait que la Cité universitaire est maintenant indispensable au développement de notre Université; c'est la raison



pour laquelle la souscription que nous avons ouverte pour le IV<sup>e</sup> Centenaire est destinée, dans notre idée à couvrir les frais très grands que nécessite la construction des bâtiments pour le logement de 400 étudiants et les locaux annexes tels que salle de spectacles, salle de conférences, cafeteria, locaux administratifs, etc. Nous souhaitons le plus grand succès à cette souscription et nous avons le plaisir d'annoncer que l'Etat a versé un million et la Ville Fr. 500.000,—. Les établissements bancaires font également un gros effort ainsi que d'autres industries ou maisons installées à Genève.

Nous allons, dès l'automne, lancer la souscription dans le public qui, certainement, répondra à notre appel. Nous l'en remercions d'avance.

Mais nous n'avons pas l'intention de nous borner aux frontières de la République et Canton de Genève. Nous chercherons à atteindre la plupart des anciens étudiants de Genève qui se trouvent disséminés dans le monde entier. C'est là une tâche énorme que l'Association des Anciens Etudiants a bien voulu assumer.

Le nombre des étudiants, depuis quelques années, croît régulièrement de semestre en semestre et nous arrivons maintenant à la période de saturation. Au semestre d'hiver dernier, nous avons 2627 étudiants et 590 auditeurs, soit une augmentation de 102 étudiants et 79 auditeurs par rapport à l'hiver précédent. Si ce succès nous remplit de joie d'une part, il nous donne d'autre part les plus vives inquiétudes. En effet, les bâtiments universitaires actuels ne peuvent plus envisager une nouvelle augmentation et nous serons donc dans l'obligation de refuser ceux qui veulent venir étudier chez nous. Et tandis que notre ville voit s'accroître constamment le nombre des institutions internationales et le nombre des industries étrangères, il faudra renoncer au développement de l'Université si les autorités ne comprennent pas enfin qu'il nous faut de la place. Il serait vraiment triste de constater que ce qui a fait, depuis les savants des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, une des gloires de Genève, va entrer dans son crépuscule et cela grâce à un manque de prévoyance qui remonte à de nombreuses années, de la part des autorités responsables. La période de haute conjoncture actuelle n'est hélas pas celle de l'Université.

Nous avons cependant pris déjà des précautions et nous allons nous montrer de plus en plus difficiles quant à l'admission des étudiants. En effet, il est inutile de recevoir dans notre

*Alma Mater* des jeunes gens qui viennent ici dans une intention qui ne correspond pas strictement au désir de s'instruire. Nous ne pouvons plus, dans les conditions où nous sommes, tolérer les amateurs et nos laboratoires ne peuvent plus garder des places pour ceux qui ne viennent qu'une ou deux fois par semestre au lieu de travailler régulièrement. Nous serons, dans ce domaine-là, impitoyables.

L'Ecole d'architecture qui, comme vous le savez, est dirigée avec tant de compétence par M. le professeur Beaudoin, se trouve également à l'étroit, nous dit M. Cingria, l'administrateur dévoué de cette institution.

M. le professeur Mirimanoff qui dirige l'Ecole de pharmacie, voit avec terreur monter une promotion dont il ne pourra caser qu'une moitié dans ses laboratoires.

En pensant à l'avenir de notre Maison et à son développement normal, nous sommes remplis d'angoisse : recteur après recteur, année après année, nous attirons l'attention sur les problèmes urgents qui auraient dû être résolus il y a vingt ans au moins ; mais la guerre est venue avec ses restrictions, puis l'après-guerre que l'on prédisait catastrophique et qui s'est révélé une période des plus florissantes pour notre cité. Les institutions internationales se multiplient, les industries étrangères viennent s'installer chez nous, le CERN va bientôt donner son plein rendement, et comme je l'ai dit, notre *Alma Mater* bénéficie d'une faveur jamais atteinte.

Et cependant, en relisant les allocutions de mes prédécesseurs, je m'aperçois que le problème du Museum n'a guère fait de progrès et que bien des mois encore nous séparent d'une solution heureuse, malgré les démarches répétées de tous ceux qui se rendent compte que tarder encore davantage serait, non seulement briser l'élan de l'Université, mais faire offense à tout son passé. La reconstruction de notre malheureux théâtre n'est-elle pas là pour faire réfléchir ceux qui ont à charge le développement de Genève ?

Le transfert de l'Herbier Boissier et l'aménagement de l'étage supérieur de cet édifice n'est pas réalisé et le danger subsiste pour ce trésor d'être à la merci d'un incendie dans une maison qui n'a pas la place de loger un concierge.

Le restaurant universitaire doit déménager et ne peut vivre dans ce local trop petit et qui demande des réparations urgentes, faute de quoi il est bien difficile de faire droit aux justes revendications de nos étudiants.

Une solution est prête qui, si elle ne soulève pas l'enthousiasme de tous, a reçu l'agrément des milieux universitaires et confessionnels; que ce ne soit pas le côté politique qui retarde plus longtemps cette solution !

L'École de chimie dont la reconstruction est prévue dans les grands travaux, ne peut plus satisfaire aux tâches multiples modernes de l'enseignement de la chimie, et nous nous demandons comment trouver les places nécessaires pour la prochaine rentrée d'octobre; les installations les plus modernes, il y a quatre-vingt ans, sont maintenant dans un état tel que nous avons attiré l'attention du Conseil d'Etat par une requête signée de tous les professeurs de l'École. Souhaitons que les services hospitaliers, l'Institut d'hygiène, l'École de médecine aient une faveur plus grande pour la réalisation de leur modernisation.

Certes, la science moderne ne peut plus réaliser ses découvertes dans un grenier et je conçois le souci de nos Autorités devant la création d'instituts dont l'équipement est complexe, perfectionné et forcément onéreux mais, n'oublions pas que les universités des pays ou cantons voisins, font actuellement de grands efforts et que Genève ne doit pas faillir, me semble-t-il, à sa tradition qui a contribué pour une large part à faire de notre cité un centre international dont les institutions sont respectées dans le monde entier, et je suis persuadé que le peuple de Genève est prêt à continuer les sacrifices qu'il s'imposa toujours pour faire de sa ville un foyer de culture. Il est vrai que le tourisme, les sports de tous genres sont plus spectaculaires, mais peut-être moins importants pour l'histoire que, chaque jour, les événements édifient et que nos petits enfants pourront juger et admirer comme nous aujourd'hui, le rôle joué par l'Académie de Calvin durant quatre siècles d'existence.

Ceci me permet d'achever sur une note optimiste cette allocution beaucoup trop longue au gré de mes auditeurs mais cependant incomplète — ce dont je m'excuse encore.

Nous sommes, en effet, à la veille du IV<sup>e</sup> Centenaire de l'Académie et j'ai la joie de vous dire combien nous avons trouvé de bonne volonté et de compréhension auprès de tous ceux à qui nous avons fait appel pour nous aider dans la lourde tâche qu'exige la préparation de ces fêtes : deux grandes commissions ont été créées, l'une sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Borel — c'est la Commission générale — et l'autre sous la présidence de M. le Conseiller d'Etat Perréard — c'est la Commission financière. Cette dernière a déjà lancé et continuera à lancer les

appels à la souscription et a fait un excellent travail. Quant à la Commission générale, elle représente en quelque sorte un petit parlement qui donne au Bureau du Sénat et aux Commissions qui sont créées ou qui le seront les idées générales et les directives pour l'élaboration des fêtes proprement dites. Dès maintenant, je puis vous signaler qu'elles sont fixées aux 3, 4, 5 et 6 juin 1959. Il y aura naturellement des séances solennelles, une soirée au cours de laquelle une œuvre d'un compositeur genevois sera exécutée en première audition par l'O.S.R., une soirée estudiantine avec bal, des réceptions, une exposition, un musée relatant l'histoire de l'Université et de ses principaux maîtres; en outre, toute une série de publications et notamment un magnifique ouvrage de M. le professeur Paul-Edmond Martin continuant l'œuvre du regretté professeur Borgeaud, seront imprimées.

Mesdames, Messieurs,

L'an passé, mon prédécesseur et ami, le professeur de Ziegler, plein d'illusions à mon égard, fondait sur moi la plus légitime espérance. Il est sans doute préférable aujourd'hui, que je ne lui demande pas de confirmer cette opinion ! Certes, je me suis efforcé de ne pas faillir à ma tâche, mais actuellement, celle-ci est si lourde et si complexe que tout en reconnaissant la faveur d'un choix si flatteur, je ne puis m'empêcher d'éprouver quelque déception à ne pouvoir réaliser le programme que je m'étais fixé pour cette législature. Il serait, me semble-t-il, plus aisé de tenir le gouvernail si notre petite République avait les moyens de nous accorder, pour les progrès à réaliser, l'aide financière que le chef du Département de l'instruction publique reconnaît nécessaire et si, d'autre part, le Recteur, pendant les deux années qu'il est appelé à consacrer à la direction de l'Université, était libéré de tout souci d'enseignement et de direction de laboratoires. Il faudra, me semble-t-il, y penser sérieusement pour l'avenir si la période florissante actuelle continue à se développer.

Je forme, en terminant, mes vœux les plus sincères pour mes collègues; que leurs désirs — qui sont les nôtres — soient exaucés. Je serais heureux de voir la confiance de nos jeunes étudiants envers leurs maîtres s'affermir; qu'ils sachent que nous ne souhaitons qu'une chose: leur bien et la réalisation de leur ambition lorsqu'elle se base sur le travail et l'effort personnel légitime pour tout étudiant digne de ce nom.